

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION			MÉDECIN ENDOCRINOLOGUE													
Nature de l'activité (1)			16 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux			
N° SIRET									si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS			
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »					AK	d'après les règles « créances-dettes »					AL				
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	Taxe incluse			CW	Non assujetti à la TVA					AT	✓			
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	✓	Année d'adhésion					Nombre de salariés	AP			Salaires nets perçus	AR			
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)							DA									
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	144 257	101,34 %		
R E C E T T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)										AB				
	3	Honoraire rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)										(3)	AC	1 903	1,34 %	
	4	Montant net des recettes										AD	142 354	100,00 %		
	5	Produits financiers (4)										AE	1			
	6	Gains divers (5)										AF	2 099	1,47 %		
	7											AG	144 454	101,48 %		
	3	8	Achats (6)										BA	236	0,17 %	
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N N E L E S	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7) (Nb moyen de salariés : 0,51)										BB	7 094	4,98 %	
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC	4 084	2,87 %	
	11		Taxe sur la valeur ajoutée										BD			
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale										JY	471	0,33 %	
	13		Autres impôts										BS	383	0,27 %	
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	5 966	4,19 %	
	15	Loyer et charges locatives										BF	10 659	7,49 %		
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW	41	BG	1 302	0,91 %
	17	Entretien et réparations										2 020	1,42 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire										764	0,54 %			
	19	Petit outillage (11)										881	0,62 %			
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité										544	0,38 %			
	21	Honoraire ne constituant pas les rétrocessions (11)										1 908	1,34 %			
	22	Primes d'assurances										867	0,61 %	Total : Transport et déplacements		
	23	Frais de véhicules (12)										4 738	3,33 %			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)		...												
24	Autres frais de déplacements (voyages...)										629	0,44 %				
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires					BT	20 991					BK		24 157	16,97 %
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	3 166	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						BU					
26	Frais de réception, de représentation et de congrès					1 215	0,85 %	Total : Frais divers de gestion								
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone					4 142	2,91 %									
28	Frais d'actes et de contentieux															
29	Cotisations syndicales et professionnelles			BY	622	0,44 %										
30	Autres frais divers de gestion					1 058	0,74 %									
31	Frais financiers (14)										BN	262	0,18 %			
32	Pertes diverses (15)										BP	321	0,23 %			
33											BR	74 325	52,21 %			

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

MÉDECIN ENDOCRINOLOGUE

N° SIRET

16 Adhérents

4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	70 129	49,26 %
	35	Plus-values à court terme (16)						CB	
	36	Divers à réintégrer (17)						CC	287 0,20 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD	
	38							TOTAL (ligne 34 à 37)	CE 70 416 49,47 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)						CF	
	40	Frais d'établissement (19)						CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	2 357 1,66 %
	42	Moins-value à court terme						CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL 4 448 3,12 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	3 764	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	224	
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	460	
	44	Déficit Société civile de moyens (18)						CM	13 0,01 %
	45							CN	6 818 4,79 %
5	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)						CP	63 598 44,68 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CR	
		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :						CX	
	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :						CY
			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :						CZ
6	Contribution économique territoriale (23)		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :						AU

Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

7 (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélo-moteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiques à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)	(2)			Type de carburant (3)				
	T		X				11 097		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035									A B